

## La place, l'avenue et l'étang du Point-du -Jour

Récemment, j'ai essayé de situer le Point du Jour à un voyageur qui venait de traverser Lyon d'ouest en est : « C'est indiqué sur les plaques routières, à droite, sur la hauteur, mais la route n'y passe jamais... » m'a-t-il dit. Et oui, toujours sur la hauteur et malgré le souvenir des voies romaines, aucune trace du Point du Jour dans l'histoire de Lyon.

Il n'est pas dans mon propos de donner une solution définitive à l'origine de ces trois mots qui sont assez fréquemment utilisés pour désigner, en France, un village, un hameau ou un lieu-dit. Toutefois, Lyon, hors les murs, a donné récemment cette appellation à un immense plateau adossé à la colline de Ste Foy et surplombant Francheville, Ecully, Tassin et Vaise. Ce plateau n'est que le reste oublié des glaciers du quaternaire, une moraine semée au gré des réchauffements climatiques. Les rivières ont sculpté leur lit au Nord, au Sud, à l'Ouest et surtout à l'Est, évitant de racler ce vestige de l'âge glaciaire.

Cette digression géologique était indispensable pour situer les aventures hydrologiques de notre quartier. Vous devez certainement être avides de voir apparaître l'histoire de l'étang du Point du Jour : Il y a cependant un préambule indispensable à cette présentation : il faut parler des Romains. Et oui, au 1er siècle avant J.C. les légions de Marc-Antoine, nos envahisseurs d'alors étaient installées sur les hauteurs de Craponne. Le fait que Munatius Plancus allait créer, en 58, avant J.C., une ville à Fourvière, plus proche des activités commerciales de Condate, devait créer certains problèmes d'approvisionnement résolus par la réalisation de quatre aqueducs dont trois sont sur le Point du Jour.

Si le plus ancien, celui des Monts d'Or, était à 5 mètres au-dessous du niveau nord de notre plateau, le second, celui de l'Yzeron, devait serpenter presque au ras du sol selon le tracé donné par Jean Burdy. Cet aqueduc venait du haut des Battières et de Tourvielle, traversait la place Bénédicte Teyssier et poursuivait un tracé parallèle à l'actuelle avenue du Point du Jour. Ces précisions me permettent de penser qu'il n'y avait pas d'étang alors sur ce secteur. De plus, le troisième aqueduc, celui de la Brévenne, sur arches, croisait celui de l'Yzeron à la hauteur du 77/79 de l'avenue du Point du Jour, et aurait eu les pieds dans l'eau. Il paraît donc certain qu'à l'époque romaine, aucun étang important n'existait sur ce quartier du plateau.

Et pourtant, en 1725, sur les plans-terriers, il est fait mention, d'un étang appartenant à « MM les Chanoines de St Irénée ». Peut-être aurez-vous la chance de découvrir des documents couvrant la période aveugle de 1500 ans qui précède notre terrier, (de récents documents retrouvés en 2003 et datant de 1690 mentionnent de nouveaux détails intéressants) ; pour ma part, je dois vous préciser que tous les plans de Lyon

de cette époque ne s'intéressent nullement à ce qui est hors les murs, c'est dire qu'ils se limitent à l'Ouest, aux murailles des cloîtres de St Just et St Irénée.



Carte dressée par le notaire Contamine en 1734. A noter la courbure de la future rue Arnoud (ADRML 1S 124)

Alors, reprenons les traces de cet étang des Chanoines, tel qu'il apparaît sur les terriers de la paroisse de St Irénée. Sa superficie est très importante et son relevé mentionne 18 bicherées, c'est à dire plus de 23 000 mètres carrés. Les limites sont très précises et le cadastre moderne s'y inscrit facilement. : Au nord, l'avenue du Point du Jour, à l'ouest, la rue Arnoud et le début de la rue Albéric Pont, et, de là, au sud, le tracé cadastral méridional qui rejoint cette avenue au niveau du n°77. Ce croquis relate, d'une façon idéalement correcte, ce tracé entre les voies de circulation de l'époque.

Essayons de mettre en évidence, en l'an 2000, ce qui peut apporter de réalité à notre étang et alimenter nos recherches, sur le terrain :

-Le tracé sud correspond parfaitement sur le plan cadastral actuel de Lyon au dessin des propriétés des 77, 79, 81, 83 et 85 de l'avenue du Point du Jour. Sur cette limite de terrain que je connais bien, il y a une dénivellation de 1 mètre 50 à 2 mètres 50 parfaitement mesurable quand on compare les courbes de niveau de ces propriétés avec celles contiguës au Sud. Le nivellement des jardins au cours des 150 dernières années a permis de régulariser le terrain avec une pente douce, comblant le fond de l'étang. Toutefois, au 79, nous avons un dénivelé de 2 mètres par rapport à l'avenue du Point du Jour, cette différence est portée à plus de 2 mètres. Au 81, et à l'angle François Genin- Albéric Pont, elle semble bien supérieure actuellement à 2 mètres 50. Je reviendrai plus tard sur l'évolution de cet étang.

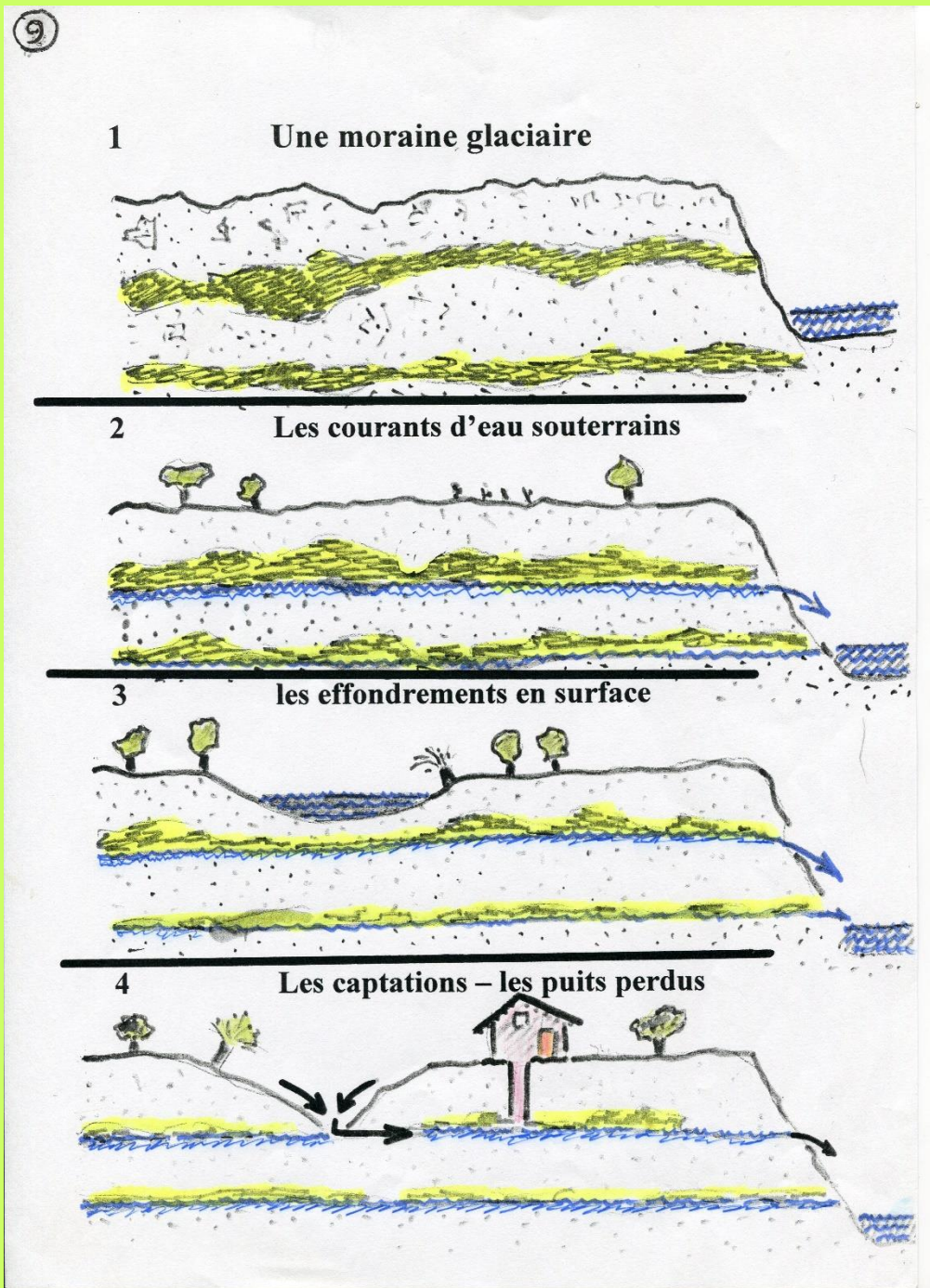
-A l'ouest, le tracé actuel de la rue Arnoud bordait déjà la limite de l'étang, car la rive au couchant reste toujours encore plus élevée que celle au levant, de Tourvielle à la rue des Aqueducs.

-Au nord, une route a été la limite naturelle. Cette route était particulièrement ancienne puisque fréquentée dès le monde romain. L'avenue du Point du Jour a été l'ultime évolution de cette « voie d'Aquitaine » et au siècle dernier, un petit étang sur le bord de son parcours devait être estimé par les voituriers et leurs attelages sur le chemin de St Irénée à l'Etoile d'Alaÿ.

Voilà donc situé notre pièce d'eau.... Mais comment était-elle approvisionnée. ? Si la pluie était déjà d'un excellent apport sur un sol quasi imperméable, il restait les affluents des innombrables petits ruisseaux venant de la colline de Ste Foy et dont la mémoire du quartier a gardé le souvenir en baptisant, en son temps, le quartier et le chemin aux nombreux petits ponts : « Les Poncettes » ... (rue Albéric Pont). Ainsi, ce secteur au sous-sol très humide garantissait de quoi alimenter cet étang.

Mais comment peut-on exploiter une telle richesse hydraulique ? L'étang était correctement profond pour faire de la pisciculture et dans le voisinage d'un cloître, tout devait être particulièrement organisé. Les archives confirment une telle opinion sur l'existence d'un vivier à poissons. Cependant, alimenté en permanence par les ruisseaux venant de Ste Foy, cet étang devait déborder. Il suffit, alors, de rechercher le point-bas de cet ensemble aquatique qui devait permettre un écoulement de son trop-plein. Il était mentionné, en 1690 que l'étang se répandait, au nord du chemin « tendant de St Irénée à Greyzieu la Varennes dans les fonds voisins ». Actuellement encore, le nivellement routier indique ce point bas à la hauteur de la rue Locard et donc il faut fixer cet écoulement dans le vallon du Parc de la Mairie. Mais alors, ce trop-plein était-il exploité ? En se penchant sur cette idée, nous nous sommes souvenus de l'existence des ruines d'un moulin dans le vallon de la clinique de Champvert mais un moulin au fil de quelle rivière ? Alors pourquoi ne pas exploiter la force hydraulique de « l'étang des Chanoines de St Irénée ». Ce ne pouvait pas être une alimentation en flot continu comme sur une rivière mais seulement l'exploitation d'une réserve d'eau

maintenue par une vanne située au point-bas. L'eau s'écoulait épisodiquement en



Un schéma explicatif de la formation de l'étang par Jean Debize (ARHOLY)

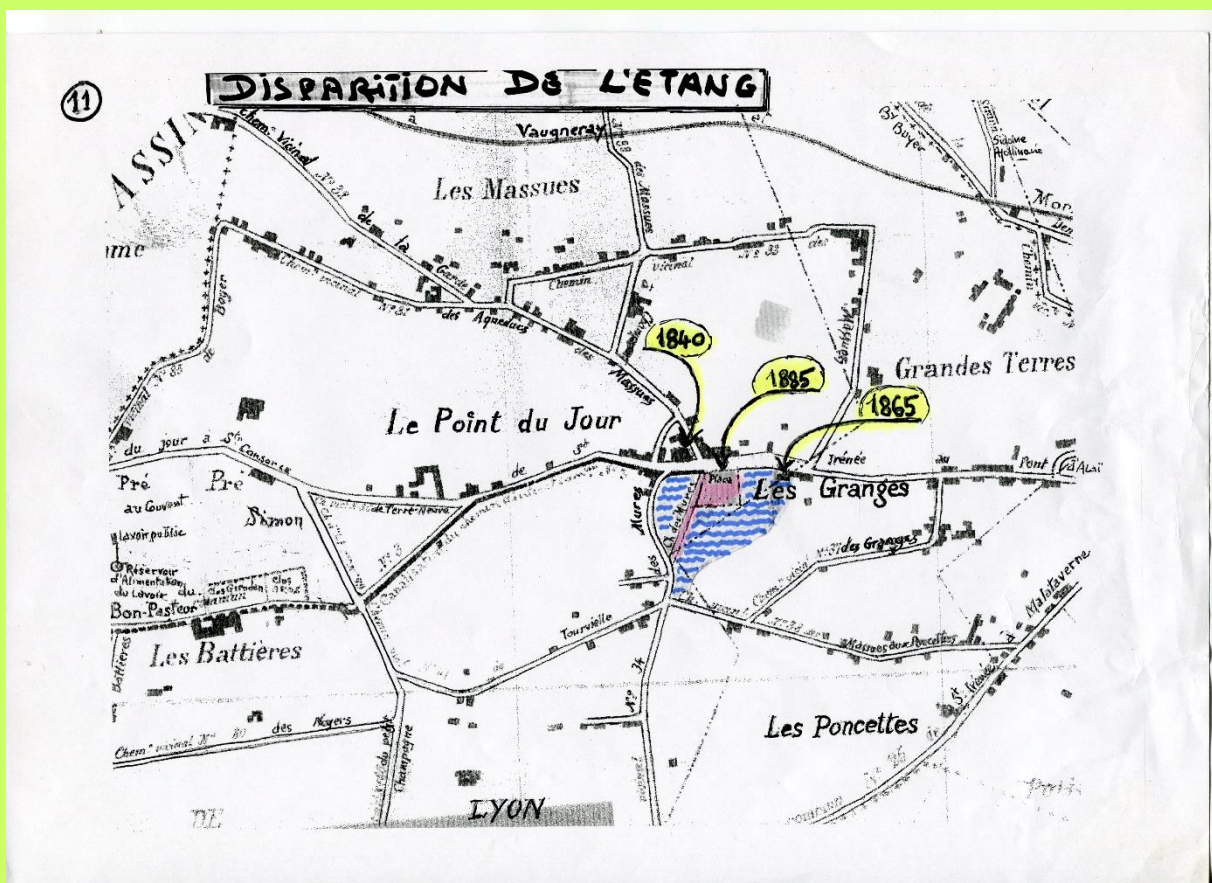
libérant cette vanne, et faisait alors tourner la roue pour moudre le grain selon les besoins du moment. Le stock d'eau de l'étang se reconstituait inlassablement et cette force hydraulique était jalousement gardée par nos chanoines ... Sur un terrier de 1765, le chemin en impasse issu de ce vallon et qui débouche sur Barthélemy Buyer se nommait à l'époque ... Ru, c'est à dire « petit ruisseau » !

Cet étang, tel que nous venons de le découvrir, ne devait pas être totalement lié à une œuvre humaine. Il a été exploité car il était là, mais pourquoi était-il là en 1725 ? Je pense que sa naissance, comme sa disparition sont liés aux conséquences des phénomènes géologiques assez courant au Point du Jour surtout dans ce secteur du Plateau. Toutes les études géologiques sont d'accord pour parler de moraines glacières. Le secteur allant du Point du Jour à la Plaine était renommé pour ses boutasses de jardin au 19eme siècle car il était facile de recueillir l'eau de pluie dans un trou réalisé dans cette terre imperméable ce qui permettait d'arroser facilement son jardin, à l'époque où l'eau « de la ville » n'était pas encore distribuée. Mais obtenir artificiellement une telle boutasse de plus de 200 mètres sur 130 mètres sur le sommet de ce plateau était peu concevable, il en était de même de cet autre étang qui se trouvait à 150 mètres, vers le sommet de Malleval. Peut-être faut-il alors se tourner vers un phénomène naturel qui s'est reproduit encore récemment : En 1935, il y a quelques dizaines d'années, un cratère s'est produit subitement sur la place Bénédicte Teyssier, alors qu'un courant d'eau gargouillait plusieurs mètres plus bas au fond de cette excavation. Ce phénomène a été remarqué en d'autres sites comme dans la rue des Aqueducs et très récemment sur le bord de l'avenue. Les conséquences immédiates de ces deux exemples ont été « guéries » en comblant ces cratères avec des camions de sable. Sans vouloir généraliser de tels phénomènes, il serait donc plausible de concevoir qu'un effondrement souterrain au cours des époques historiques a été à l'origine de la naissance de cet étang : un effondrement du terrain du aux ruisseaux souterrains suivi d'un colmatage dans ce secteur où la première couche d'argile ne dépasse pas 5 à 8 mètres et voilà un creux de terrain qui se remplit d'eau.

Mais, alors, pourquoi n'y a-t-il plus d'« Etang des Chanoines de St Irénée » ? Vraisemblablement parce que le fond de l'étang s'est percé et cela dans les temps modernes !!!! Et les puits-perdus sont là pour comprendre que la moraine glaciaire n'est pas homogène. Celle-ci est réalisée à partir de plusieurs couches de terre imperméables feuilletées avec des couches de sable alluvionnaire, signes de l'avance et du recul des glaciers au cours des périodes de fonte glacière. Les courants d'eau souterrains circulent dans le sable, affouillent ce dernier, et permettent ces carrières de sables ou « gravières » que nous connaissons dans le vallon de Champvert et toujours exploitées au 20eme siècle. Les rivières souterraines entraînent le gravier en créant des cavités et permettant des effondrements : Récemment la construction si difficile d'un grand égout collecteur dans la rue François Genin et surtout dans l'avenue Barthélemy Buyer en est un nouvel exemple. Ainsi, il y a quelques 200 ans, l'étang s'est vidé, comme un sac percé ; l'effondrement de 1935 permet de le concevoir.

Alors, comment se fait-il que l'étang se soit transformé en pré ? En 1725, il y avait un étang ; durant la période révolutionnaire, aucun document sur la dévolution des biens des « chanoines de St Irénée ». Sinon que, lors de la Restauration, la famille Vasse de Roquemont était propriétaire de vastes terrains dans ce secteur dont celui nommé « Le Pré de l'Etang » mentionné dans des héritages. En 1840, il y avait encore des saules au bord de cet étang, lors de la construction de la Chapelle du Massu. En 1860, on parle à nouveau du « Pré de l'Etang » lors de la succession, dévolue à Georges-

Louis Thassert-Haste. En Juillet 1870, ce dernier vend le « Pré de l'Etang » à Mr Duclos, cultivateur à Lyon et c'est alors que ce nouveau propriétaire fut le premier « promoteur » à faire construire dans le Pré de l'Etang. Les premières constructions dans l'étang sont donc situées vers 1870-71. Le terrain était devenu apte à recevoir des immeubles. Toutefois le niveau moyen du terrain continuait à être en dépression par rapport aux terrains alentours et à la route. Le dessin de la chapelle en 1850, met en évidence la présence de plusieurs saules et une forte déclivité à la hauteur de ce qui correspond à l'actuelle place, au couchant de l'avenue ; il y avait donc à cette date, sinon de l'eau, du moins une forte humidité dans le « Pré de l'Etang ». Vingt ans plus tard allait débiter la construction des premiers immeubles sur l'avenue d'abord au n°77 puis n°81 et n°79 en allant progressivement vers le couchant. Ces immeubles se bâtissaient en pisé de terre au début puis de mâchefer sur un terrain non pas instable mais humide et cela nécessitait l'installation de puits-perdus construits dans les caves pour drainer les collections d'eaux de pluies et autres origines.



*Disparition progressive de l'étang au cours du XIXe siècle par Jean Debize (ARHOLY)*

Mais revenons à cet étang, tel qu'il existait en 1725. La carte indique alors l'absence totale de maison sur le pourtour de l'étang et cela à plus de 300 mètres. Cette indication permet de concevoir une zone marquée par les fièvres liées à la présence d'eau dormante donc insalubre. L'essor de notre quartier a été rendu possible par la suppression de cet étang. Toutefois si on peut envisager de situer, vers 1850, la

disparition de la branche de l'étang au levant, il est certain qu'un dernier vestige a perduré jusque vers 1900. Je veux parler de l'actuelle place Bénédicte Teyssier.

En 1838 les quelques habitants de ce secteur se cotisent donc pour construire la chapelle du Massu. En 1869 ils agrandissent leur chapelle pour en faire l'église de la Nouvelle Paroisse Notre Dame du Point du Jour. En 1875 les propriétaires ouvraient une nouvelle souscription destinée à la création d'une place publique sur une partie de l'ancien étang. La Ville de Lyon donna son accord pour la création de cette place par arrêté préfectoral du 3 Juillet 1878. Toutefois il était stipulé que la Ville de Lyon devait récupérer la souscription de 1815frs faite par les habitants, affectait 15200francs à cette création, et « laissait à la charge des habitants du quartier le soin de procéder eux-mêmes aux travaux de terrassements et de remblais et cela, à leur frais ... ». Déjà, la ville avait donné une limite de cette place, au couchant en créant le « chemin des Mûres prolongé ». Jusque-là, le « chemin des Mûres », venant de la Salette, contournait le bord de l'étang par l'actuelle rue Arnoud. Ainsi, la rue François Genin devenait rectiligne depuis la rue Albéric Pont ... et la place était parfaitement délimitée à l'ouest. Je ne sais quand, exactement, les bordures de trottoir ont été posées mais il m'a été dit qu'un grand borbier existait encore au début de 1900 au centre de la place, devant l'école. Une autre anecdote que je n'ai pas vécue : les tranchées creusées sur la place en 1939 pour la défense passive étaient perpétuellement remplies d'eau...pas étonnant pour un ancien étang ...

Toutes les anciennes emprises en prés et cultures autour de cette place ont vu s'élever les petits commerces qui donnaient à ce carrefour, l'air d'un vrai village. Mais ce village avait maintenant son cœur assuré par l'agrandissement de la chapelle du Massu et la création d'une véritable place de village. Et cette éclosion, commencée en 1868 se poursuit par étapes et vous êtes les témoins de cette prodigieuse explosion.

Jean DEBIZE / ARHOLY / décembre 2002